



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : A- WT- 720

Déposé le : 13.06.17

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation : Horaires CFF 2018 – vers la désertification de l'Est Vaudois ?

Texte déposé :

Les CFF ont mis le nouvel horaire 2018 en consultation. A sa lecture, force est de constater que la ligne du Simplon est fortement impactée par des pertes importantes de correspondances en direction du Valais. C'est donc toute l'économie touristique de la Riviera et des Alpes Vaudoises qui se voit prétéritée.

Le projet d'horaire CFF 2018 prévoit, avec une minute de battement à Lausanne, une rupture de correspondance systématique (chaque heure et dans les deux sens) entre les trains IR Lucerne-Berne-Fribourg-Lausanne et les IR de la ligne du Valais (Genève)-Lausanne-Vevey-Montreux-Aigle-Martigny-(Sion-Brigue).

Cette décision prétérite de façon notable les échanges entre ces régions, induisant généralement une réduction de moitié de l'offre horaire et, selon les relations, un allongement du temps de parcours d'une demi-heure, voire d'une heure. La Riviera vaudoise et le Chablais sont particulièrement touchés. Beaucoup de relations ont une importance vitale pour les pendulaires, le tourisme et l'économie.

Il faut relever que les horaires des lignes de correspondance au départ de Vevey, Montreux et Aigle (vers Blonay-Les Pléiades, Rochers-de-Naye, MOB, Leysin, Les Diablerets, Villars) ne sont souvent pas axés sur l'unique train par heure qui donnera une correspondance immédiate à Lausanne pour Fribourg, Berne et Zurich. Cette réduction massive de l'offre des CFF est prévue jusqu'à la fin des travaux en gare de Lausanne, donc pour une durée de six ans. Elle aura d'importantes répercussions négatives sur le tourisme - excursions d'un jour notamment - et l'économie de ces régions, qui perdront grandement en attractivité pour les visiteurs utilisant les transports publics pour une journée de ski par exemple.

Par la présente interpellation, je prie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Le Conseil d'Etat a-t-il pris conscience de cette perte de correspondance et donc d'attractivité pour le tourisme de la Riviera et de l'Est Vaudois et comment se positionne-t-il face à cette situation ?
- Si l'horaire devait être adopté tel quel, Le Conseil d'Etat entend-il prendre des mesures pour

pallier cette perte de desserte ? Si non pourquoi ? Si oui, lesquelles ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer.



Nom et prénom de l'auteur :

Nicolas Croci Torti

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017

Aminian Taraneh

Ansermet Jacques 

Attinger Doepper Claire

Aubert Mireille

Baehler Bech Anne

Ballif Laurent


Bendahan Samuel

Berthoud Alexandre 

Bezençon Jean-Luc 

Blanc Mathieu 

Bolay Guy-Philippe


Bonny Dominique-Richard 

Bory Marc-André 

Bovay Alain

Buffat Marc-Olivier 

Butera Sonya 

Cachin Jean-François 

Chapalay Albert 

Chappuis Laurent

Cherubini Alberto 

Cherbuin Amélie

Chevalley Christine 

Chevalley Jean-Rémy 

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clément François

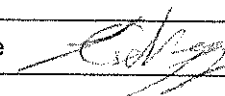
Clivaz Philippe

Collet Michel

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

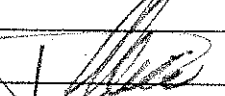
Creteigny Gérald

Creteigny Laurence 

Croci-Torti Nicolas

Crottaz Brigitte

Cuérel Julien

Debluë François 

Décosterd Anne

Deillon Fabien

Démétriadès Alexandre

Desmeules Michel 

Despot Fabienne

Devaud Grégory

Dolivo Jean-Michel

Donzé Manuel

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Duvoisin Ginette

Eggenberger Julien

Ehrwein Nihan Céline

Epars Olivier


Favrod Pierre-Alain 

Ferrari Yves

Freymond Isabelle

Freymond Cantone Fabienne

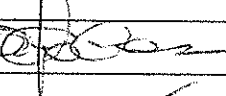
Gander Hugues

Genton Jean-Marc 

Germain Philippe 

Glauser Nicolas

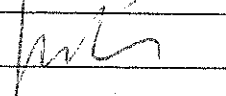
Glauser Sabine

Golaz Olivier 

Grandjean Pierre

Grobéty Philippe 

Guignard Pierre

Haldy Jacques 

Hurni Véronique

Induni Valérie

Jaccard Nathalie

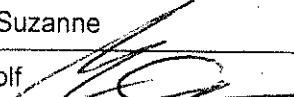
Jaccoud Jessica

Jaquet-Berger Christiane

Jaquier Rémy 

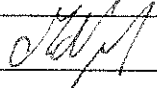
Jobin Philippe

Jungclaus Delarze Suzanne

Kappeler Hans Rudolf 

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017

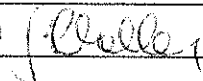
Keller Vincent

Neyroud Maurice 

Sansonnens Julien

Kernen Olivier

Nicolet Jean-Marc

Schaller Graziella 

Krieg Philippe

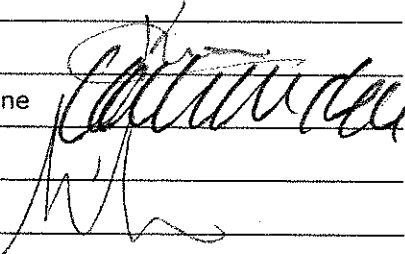
Oran Marc

Schelker Carole

Kunze Christian

Pahud Yvan

Schobinger Bastien

Labouchère Catherine 

Pernoud Pierre-André

Schwaar Valérie

Lio Lena

Perrin Jacques

Schwab Claude

Luisier Christelle

Podio Sylvie

Sonnay Eric

Mahaim Raphaël

Probst Delphine

Sordet Jean-Marc

Maillefer Denis-Olivier

Randin Philippe

Stürner Felix

Manzini Pascale

Rapaz Pierre-Yves 

Surer Jean-Marie 

Marion Axel

Räss Etienne

Thalmann Muriel

Martin Josée

Rau Michel 

Thuillard Jean-François

Mattenberger Nicolas

Ravenel Yves

Tosato Oscar

Matter Claude 

Renaud Michel 

Treboux Maurice

Mayor Olivier

Rey-Marion Alette

Trollet Daniel

Meienberger Daniel 

Rezso Stéphane

Tschopp Jean

Meldem Martine

Richard Claire

Uffer Filip

Melly Serge

Riesen Werner

Urfer Pierre-Alain

Meyer Roxanne

Rochat Nicolas

Venizelos Vassilis

Miéville Laurent

Romano Myriam

Voiblet Claude-Alain

Miéville Michel

Roulet Catherine

Volet Pierre

Modoux Philippe

Roulet-Grin Pierrette 

Vuillemin Philippe 

Mojon Gérard 

Rubattel Denis

Wüthrich Andreas

Montangero Stéphane

Ruch Daniel

Wyssa Claudine

Mossi Michele

Rydlo Alexandre

Züger Eric